



Proconseil Office de conseil viticole
 Jordils 3 - CP 1080 • CH-1001 Lausanne
 Tel : 021 614 24 31 • Fax : 021 614 24 04
 Email : viticulture@prometerre.ch
 Site web : www.prometerre.ch

Laboratoire cantonal d'œnologie
 Direction générale de l'agriculture, de la viticulture
 et des affaires vétérinaires (DGAV)
 Avenue de Marcelin 29 • 1110 Morges
 Tél. 079 941 09 18
 Email : philippe.meyer@vd.ch



VITICULTURE / OENOLOGIE

BULLETIN D'INFORMATION N° 9 du 30 mai 2023

Stade phénologique et météo : stade moyen H, la croissance de la vigne est rapide dans ces conditions chaudes et orageuses.

Mildiou : les symptômes « taches d'huile » sont facilement observables dans toutes les régions viticoles. Les orages à venir constituent un réel risque épidémique.

Oïdium : début de la phase de grande sensibilité, conditions météo propices, protection à assurer.

Flavescence dorée : le traitement insecticide sera à réaliser la semaine du 12 au 16 juin dans les périmètres concernés.

Cépages résistants : prévoyez une protection en encadrement de floraison.

Black rot : rappel des symptômes.

Ver de la grappe : vols discrets de première génération dans les zones hors confusion.

Stade phénologique et météo

La vigne se situe en moyenne au stade H (ou BBCH 57), on approche de la floraison, un moment critique de la protection de la vigne.

		
G	H	I
Boutons floraux agglomérés	Boutons floraux séparés	Floraison
Les grappes s'espacent et s'allongent sur la pousse.	Les boutons floraux sont nettement séparés et la forme typique de la grappe apparaît. 10-12 feuilles étalées	Les capuchons se détachent à la base et tombent. Les étamines et le pistil sont visibles.

Les températures plus clémentes de la semaine passée ont permis une forte croissance de la vigne.



ASTUCE : Pour suivre la pousse depuis le dernier traitement, vous pouvez installer un scotch ou un ruban au-dessus de la dernière feuille étalée traitée. Vous verrez très facilement la croissance et les organes nouvellement formés au fil des jours et cela est un outil de plus pour piloter le renouvellement de la protection.



Figures 1 et 2: Croissance de la vigne en 5 jours entre le 23 et le 28 mai (Morges, Proconseil).

Précipitations et températures moyennes du 22 au 29 mai 2023. Réseau de stations Agrometeo.

Région (nb de stations)	Pluies (mm)	Temp. moy. (°C)
La Côte (8)	0 à 1.1	18.3
Lavaux (6)	2.3 à 16.9	18.1
Chablais (5)	1.6 à 4.4	18.1
Orbe-Bonvillars (4)	0	17.9
Vully (1)	1.6	18.0

Les orages de lundi passé ont apporté localement des quantités d'eau importantes sur Lavaux et ont été accompagné parfois de grêle sans impact majeur. Les précipitations sur le reste des régions sont négligeables.

Mildiou

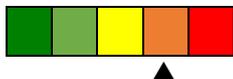
Situation et observations :

Les infections primaires successives ayant eu lieu du 7 au 11 mai, voire du 15 mai pour certains secteurs, ont été particulièrement agressives et ont maintenant toutes terminé leur phase d'incubation. Les taches sont parfois nombreuses et cela concerne également les parcelles sans historique de sensibilité.

Les précipitations de type orageuses que l'on connaît actuellement sont particulièrement difficiles à prévoir (en quantité et localisation). Elles pourraient engendrer des contaminations secondaires et engager la phase épidémique de la maladie.

Les taches d'huile conservent leurs capacités de sporulation plusieurs semaines et des contaminations primaires à partir du sol sont toujours possibles en cas de régime pluvieux important.

Risque moyen estimé :



Le risque actuel dépend fortement de la présence ou non de symptômes, de la localisation et de la fréquence des orages.

Stratégie :

La protection doit dans tous les cas être renouvelée cette semaine. La croissance importante de la vigne dilue les produits dans le végétal. Il est conseillé de protéger dès que la croissance du feuillage atteint 500 cm² depuis la dernière application (ou 15-20 cm de pousse). Actuellement, cela représente approximativement entre 5 et 7 jours.

Des orages sont prévus cette semaine. Ces précipitations, couplées à la croissance rapide du feuillage, imposent la réalisation d'un traitement cette semaine. Si possible, avant le prochain orage.

Stratégie mildiou en bio :

Une dose de 200 g/ha de cuivre métal peut être appliquée lors d'un prochain renouvellement. Ce dernier doit également être réalisé avant le prochain orage puis renouvelé selon l'intensité des précipitations.

En cas de symptômes et si vous avez démarré la protection avec du Myco-sin, il est conseillé de passer au Cuivre.



Quelques cas d'attaques directement sur inflorescences ont été recensés.

Oïdium

Situation et observations :

La sensibilité de la vigne est toujours en augmentation.

Les premiers symptômes sur feuille ont été observés sur une parcelle particulièrement sensible de Lavaux.

La couverture nuageuse, les averses éparses, les températures et l'absence de ventilation forment un climat plutôt favorable à ce champignon.

Risque moyen estimé :



Stratégie :

Il est important de maintenir une protection sans faille dès à présent.

Pour des parcelles à symptômes d'acariose, préférez les produits avec soufre mouillable, qui auront un petit effet sur les populations d'acariens.

Stratégie oïdium en bio :

Appliquez des doses de 3 à 4 kg de soufre par hectare selon le stade de la vigne et la sensibilité de la parcelle.

Flavescence dorée

L'application de l'insecticide pour lutter contre *s. titanus*, vecteur de la flavescence dorée sera à réaliser entre le 12 et le 16 juin dans les secteurs concernés. Afin d'assurer une efficacité satisfaisante du traitement, épampez les vignes avant l'application et réalisez une application face par face.

Fauche des SVBN avant les traitements :

Dans les SVBN, une fauche simultanée de tous les interrangs est autorisée avant le traitement insecticide, cela permet de limiter la présence d'insectes pollinisateurs et autres lors du traitement. La fauche alternée doit être reprise ensuite.

Rappel des périmètres de lutte pour lesquels l'application d'insecticide est une mesure obligatoire :

Villeneuve (PL 3)	Roche (PL 9)
Aigle (PL 12)	Cully haut + bas (PL 11)
Ollon / Aigle (PL 13)	Lonay (PL 14)

Cépages résistants

Il est important de prévoir 1 à 2 traitements d'encadrement de fleur sur les cépages résistants pour garantir la pérennité de leur résistance, prévenir l'oïdium pour des cépages qui ne sont pas résistants à ce champignon et diminuer les risques d'apparition de black rot.

Concernant la subvention d'aide à la plantation, dont la demande est gérée par l'Office de Crédit Agricole, les documents sont maintenant en ligne sur le site de Prométerre (onglet Prestations / Comptabilité et financement / Plantation de cépages robustes) ou directement via ce lien :

www.prometerre.ch/prestations/finances/plantation-de-cepages-robustes

A noter qu'une décision concernant l'octroi de l'aide doit être reçue avant la plantation. En cas d'intérêt, anticipez la démarche pour les plantations de 2024.

Black-rot

Dans les cantons voisins, de plus en plus de signalements de **symptômes de black-rot** sont enregistrés.

Symptômes sur feuilles : petites taches (jusqu'à 10 mm de diamètre) de forme circulaire, de teinte grise puis brun clair (confusion possible avec phytotoxicité), périphérie avec liseré brun foncé (caractéristique). Lorsque les conditions sont favorables, des structures sphériques noires visibles à l'œil nu se forment sur la face supérieure : les pycnides.



Symptômes sur grappes : les premières taches apparaissent à demi-véraison, elles sont décolorées, circulaires (confusion possible avec rot-brun de mildiou) puis déprimées. Elles prennent une couleur caractéristique brun-rouge (confusion possible avec rot brun de mildiou). Des baies entières sont rapidement altérées et se momifient en 3 à 4 jours, de couleur noire avec reflets bleuâtres. Des pycnides apparaissent en surface.



Merci de nous informer si vous en repérez dans vos parcelles (viticulture@prometerre.ch ou 021 614 24 31).

Ver de la grappe

Sur le réseau de pièges placés hors confusion, aucun cochylys n'a été observé.

Quelques eudémis ont été retrouvés mais de façon anecdotique. On approche du pic de vol. Il est possible de voir apparaître quelques glomérules. Les dégâts de première génération sont négligeables.

Coléoptère vorace



Une importante population du coléoptère *Exosoma lusitanicum* (ou lupérus portugais) a été signalée dans le Chablais. Cet insecte se développe sur liliacées et l'adulte (7 à 9 mm) apparaît en mai-juin principalement sur les vignes de coteaux secs. Pour l'heure ce signalement reste anecdotique et les dégâts occasionnels.

Auteurs :

Axel Jaquerod, Estelle Pouvreau et David Rojard
Philippe Meyer, œnologue cantonal

Remarque : L'utilisation de produits ou de procédés mentionnés dans ce bulletin n'engage d'aucune manière la responsabilité des auteurs. Pour tous les produits utilisés, respectez scrupuleusement les indications du fabricant qui figurent sur l'étiquette.

Questions en lien avec la viticulture : viticulture@prometerre.ch

Questions en lien avec l'œnologie : philippe.meyer@vd.ch